

Conseiller RH de proximité – Agence du Rhône

Académie : LYON Établissement : Agence de RH de proximité du Rhône
Implantation géographique (adresse, ville, code postal) : Collège Ampère - Lyon
Fonctions à assurer : Conseiller RH de proximité
Domaine fonctionnel : ressources humaines Emploi type : conseiller carrière ERGRH007
Nombre de personnes encadrées : 0
NBI : 0 Régime indemnitaire : groupe 3 pour les AAE Date de vacance de l'emploi : 14 février 2022
Environnement de l'emploi : L'académie de Lyon s'étend sur trois départements : l'Ain, la Loire et le Rhône. Elle compte plus de 57 000 personnels de l'éducation nationale, toutes catégories confondues, dont plus de 44 000 enseignants. L'académie met en œuvre une démarche de gestion personnalisée et qualitative des ressources humaines dans une volonté de valorisation de la richesse humaine et des parcours professionnels. Une nouvelle offre de service de gestion des ressources humaines de proximité a été mise en place depuis 2019. Cette démarche s'articule autour de deux axes stratégiques majeurs, l'accompagnement des personnels au plus près de leur lieu d'exercice et l'appui aux managers de proximité. Pour cela, une agence « RH de proximité » a été créée dans chaque département de l'académie. Chaque agence départementale est dirigée par un DRH de proximité, cadre supérieur disposant d'une expérience éprouvée de la gestion des ressources humaines et du fonctionnement du service public d'éducation.
Dominante de la fonction : Ressources humaines
Description de la fonction : Placé sous l'autorité du DRH de proximité, le/la CRH de proximité assure, dans un périmètre géographique déterminé, des entretiens individuels en vue d'accompagner et de conseiller les agents de l'éducation nationale sur les souhaits qu'ils peuvent exprimer en terme d'évolution professionnelle. Il suit les demandes des agents sur l'outil applicatif PROXIRH, propose toute solution utile et instruit les réponses à ces demandes sous diverses formes (tout particulièrement dans le cadre d'entretiens) dans un délai restreint. Il/elle renseigne les agents sur les territoires grâce à des temps d'information collectifs sur des thématiques en lien avec les RH et participe à des actions de formations et aux réunions avec le DRH de l'agence. Il/elle mobilise les services compétents en appui sur certaines situations. Il/elle participe à l'accompagnement des personnels dans le cadre du compte personnel de formation (CPF) et du congé de formation professionnelle (CFP) en donnant un avis sur les projets des agents ayant déposés un dossier. Il/elle est en charge de l'accompagnement et de la gestion de dossiers de personnels concernés par une procédure de reclassement. Il/elle participe à la réflexion sur la mise en place de formations ou d'accompagnements dans le cadre de l'école académique de la formation continue (E AFC) en pouvant être amené-ée à participer à l'élaboration de contenus des parcours de formation et éventuellement à l'animation de modules.

Le conseiller RH est accompagné par un conseiller RH « senior », DRH de proximité, directeur de l'agence départementale. Il bénéficie d'une formation spécifique d'adaptation à l'emploi (IH2EF et académie).

Compétences professionnelles nécessaires :

Connaissances :

- Connaissances juridiques et administratives générales
- Connaissances en matière de gestion des ressources humaines
- Connaissance du fonctionnement du système éducatif
- Cadre légal et déontologique
- Méthodologie de conduite de projet

Compétences opérationnelles :

- Évaluer les attentes et les besoins des publics rencontrés
- Techniques d'entretien
- Travailler en réseau avec les services, ministères ou autres Fonctions publiques

Compétences comportementales :

- Sens de l'initiative et capacité d'adaptation
- Sens de la confidentialité
- Sens relationnel et maîtrise de soi
- Aptitude au travail en équipe
- Capacité à anticiper et à se projeter pour faire évoluer des dispositifs
- Dynamisme, être en mesure de proposer des actions innovantes

Profil attendu :

Le/la CRH dispose de connaissances de base relatives au statut général de la fonction publique, aux statuts particuliers et aux processus de gestion des ressources humaines du secteur public (et plus particulièrement de l'éducation nationale).

Il/elle s'engage dans une démarche de formation continue autour de la gestion des ressources humaines.

Amené-ée à travailler avec de nombreux interlocuteurs de tout niveau hiérarchique, il/elle a des aptitudes relationnelles avérées et fait preuve d'autonomie, de polyvalence, d'écoute, de diplomatie et de discrétion.

Doté d'une forte capacité d'analyse, il est force de proposition dans la résolution des situations rencontrées.

Contraintes particulières :

- Déplacements sur le département du Rhône (détention du permis B impérative),

Grade(s) souhaité(s) :

Catégorie A

Personne à contacter : Jean-Luc Hilaire, adjoint à la DRH, responsable de l'agence RH proximité du Rhône
jean-luc.hilaire@ac-lyon.fr

Modalités de candidature :

Les candidatures constituées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae doivent être accompagnées d'une copie des 2 derniers comptes rendus d'entretien professionnel, d'une copie du dernier arrêté de promotion ou de nomination doivent parvenir par la voie hiérarchique dans un délai de trois semaines à compter de la date du présent avis à la PEP à :

- Mme la secrétaire générale adjointe, directrice des ressources humaines : sg.drh@ac-lyon.fr
- M. Jean-Luc Hilaire, DRH de proximité : jean-luc.hilaire@ac-lyon.fr

copie à la direction de l'encadrement du Rectorat de Lyon (de@ac-lyon.fr).